

## BAREME DES COTISATIONS 2017

### Cotisation Fixe : Adhésion Groupes Thématiques & Adhésion Croissance des Entreprises

	En HT	En TTC
Entreprises & Fédérations d'acteurs de 1 à 9 salariés	350,00	420,00
Entreprises & Fédérations d'acteurs de 10 à 49 salariés	600,00	720,00
Entreprises & Fédérations d'acteurs de 50 à 249 salariés	2 000,00	2 400,00
Entreprises & Fédérations d'acteurs de 250 à 499 salariés	3 000,00	3 600,00
Entreprises & Fédérations d'acteurs de 500 à 999 salariés	5 000,00	6 000,00
Entreprises & Fédérations d'acteurs de 1 000 à 1 999 salariés	6 000,00	7 200,00
Entreprises & Fédérations d'acteurs de 2 000 à 4 999 salariés	7 500,00	9 000,00
Entreprises & Fédérations d'acteurs de 5 000 à 14 999 salariés	15 000,00	18 000,00
Entreprises & Fédérations d'acteurs de 15 000 salariés et +	16 000,00	19 200,00
Organismes Publics de Recherche et Fédérations	3 000,00	3 600,00
Ets d'Enseignement Supérieur & de Recherche & Fédérations	3 000,00	3 600,00
Organismes publics nationaux représentant plusieurs établissements et IRT	12 000,00	14 400,00

### Cotisation Fixe : Adhésion Investisseurs

	En HT	En TTC
Investisseur individuel	350,00	420,00
Club de Business Angels	600,00	720,00
Venture Capitalists / Corporate Venture	3 000,00	3 600,00

### Cotisation Variable :

le barème est fonction de l'aide accordée pour chaque projet et s'ajoute à la cotisation de base

- 500€ HT / 600€ TTC si l'aide accordée est > à 10 K€ et ≤ 100K€
- 1 500€ HT / 1 800€ TTC si l'aide accordée est > à 100 K€ et ≤ 300K€
- 5 000€ HT / 6 000€ TTC si l'aide accordée est > à 300K€

Il s'agit d'une cotisation « suivi de projets de R&D » applicable à tous les membres, pour chaque participation à un projet de R&D labellisé et sélectionné pour le financement en année N-1

Chaque partenaire cotisant peut bénéficier de plusieurs actions de suivi de projets :

- Pendant toute la durée de réalisation d'un projet labellisé par le pôle et financé :
  - Accès à un **site collaboratif sécurisé de partage de données**
  - Présentation des projets dans le **Book des projets** Systematic réédité chaque année et mis à jour avec les dernières informations concernant l'avancement des projets et ses retombées économiques
  - Mise en valeur des événements clefs des projets dans **les newsletters, Flash Infos...**
  - Mise en place des **fiches projets sur l'extranet**
- Suivi et Communication des **retombées économiques** des projets :
  - Promotion des projets terminés et des produits issus de ces projets lors de la **Convention du pôle** (Présentation, Démonstrations...)

**Fonds Associatif :** Il s'agit d'un appel unique de participation à la constitution d'un fonds associatif, remboursable (ou non) à la sortie du Pôle, elle ne constitue pas une ressource fonctionnelle mais une aide au besoin en fonds de roulement

Il concerne l'ensemble des adhérents déjà membres au 1<sup>er</sup> janvier 2013 (date de la constitution) ou bien est payable au moment de leur adhésion (pour les nouveaux membres), il est défini suivant le barème ci-dessous :

BASE DE COTISATION FIXE (€)	PARTICIPATION EXCEPTIONNELLE (€)
16 000 €	5 600 €
15 000 €	5 250 €
12 000 €	4 200 €
7 500 €	2 625 €
6 000 €	2 100 €
5 000 €	1 750 €
3 000 €	1 050 €
2 000 €	700 €
600 €	210 €
350 €	100 €